



## FEDERATION COLOMBOPHILE

### 10<sup>ème</sup> REGION

#### Conseil d'Administration du 24 février 2018 à Guingamp.

**Membres présents :** Janssen Marie, Régnauld Jean-Yves, Bonjour Yves, Lelu Géraldine, Texier Jean-François, Monfort André, Pouyaud Jean-Pierre, Hervieux Didier, Clément Claude, Garot Thierry, Coudray Yvonne, Bablée Marcel, Hélias René.

Après un repas partagé en toute convivialité, les membres du CA se sont retrouvés à 14h à Guingamp.

Après quelques mots de bienvenue, Mme JANSSEN ouvre le CA. Elle fait le point sur les effectifs de la région.

320 colombophiles pour 23 sociétés.

Groupement 29 = 9 sociétés = 118 amateurs.

Groupement 35 = 14 sociétés = 202 amateurs.

#### **Trésorerie :**

M<sup>r</sup> TEXIER fait le point sur la trésorerie : Actuellement le seul mouvement est la vente des bagues matricules (10.000 à ce jour).

#### **Fonctionnement du CA Régional.**

Mme JANSSEN précise que nous sommes tous là pour gérer la Région, même si aujourd'hui elle est réduite à sa plus simple expression. Notre rôle est d'encadrer et nous ne devons pas travailler pour notre intérêt personnel, ni celui de son Groupement ou de sa Société. Nous avons été élus pour gérer la Région et surtout pour l'intérêt général. Les rôles principaux seront tenus par le Trésorier, le Président de la Commission Sportive et par les 2 Présidents des Groupements 29 et 35 propriétaires des moyens de transport.

#### **Communication.**

Dans le prochain bulletin national, un article est consacré à Gérard DUVAL Premier National aux « Championnats Fédéraux » et 2 articles ont aussi été adressés à la FCF. Mme JANSSEN a déjà sollicité Thierry GAROT pour un reportage chez Stannie MAAGDENBERG puisqu'il remporte l'AS pigeon National (100 à 300 kms). La 10<sup>ème</sup> région doit être présente dans chaque Bulletin National (4 par an).

A chacun de communiquer sur les différentes manifestations, expositions, etc. ne pas oublier de mettre des photos avec une légende.

### **Championnat de France des Régions.**

Il aura lieu à ROYE (Somme). Les pigeons sélectionnés sont ceux des meilleurs amateurs de la Région. Il va de soit que l'on souhaite figurer en haut du classement. Il faut 13 pigeonceaux soit :

- 6 pour le Finistère
- 7 pour l'Ille et vilaine

Tous les pigeons de la région participants seront regroupés à Messac le vendredi 6 avril pour 18 H 00.

### **Exposition Régionale de Présélection à l'Exposition Nationale.**

Depuis 5 ans la Bretagne n'est plus représentée à l'exposition nationale lors du Congrès National. Nous avons de bons et beaux pigeons. (Voir les résultats nationaux 2017). La région doit organiser une exposition standard qui servira de présélection, 12 pigeons seront sélectionnés pour 6 catégories.

Critères : Voir le Bulletin National N°167 page 5.

Qui serait candidat pour organiser cette exposition ?

### **Contrôle et Dopage.**

Vous trouverez sur le site de la FCF la liste des produits dopants. La FCF demande à chaque région d'effectuer au moins un contrôle durant la saison. Si on est contrôlé, c'est qu'on est bon ; ne pas prendre cela comme une sanction, bien au contraire.

### **Classificateur.**

La région ayant un classificateur agréé, il serait souhaitable que les classements fédéraux soient donc établis par M<sup>r</sup> Esnault, il pratique les mêmes tarifs que Mr Delsaux : 0,08€ par pigeon saisi.

**Le CA se prononce pour, à l'unanimité.**

### **DIVERS :**

#### **- Assurances :**

Responsabilité vie associative protection juridique et insolvabilité des tiers responsables. Souscrite en 2006, elle s'élève à 417,05€. Nous allons prendre contact avec plusieurs compagnies d'assurances afin de faire jouer la concurrence.

**- Concours d'OSNABRÜCK :** Il est ouvert à la 10<sup>ème</sup> Région mais ne fera pas partie du programme fédéral. Libre à chacun d'y participer et de faire suivre l'information.

#### **- Situation Administrative du Groupement 56 :**

En application des Articles 8 des statuts de la Région et l'Article 2 des Statuts du Groupement, M<sup>me</sup> JANSSEN pose la question : « Doit-on convoquer Mr LE GALLO au titre de Président de Groupement lors des CA de la 10<sup>ème</sup> »

**La réponse est : 9 voix Non, 2 Abstentions, 2 Oui.**

### **-Situation du Groupement 22 :**

M<sup>me</sup>JANSSEN précise qu'elle n'est en possession d'aucun Compte Rendu de CA et d'AG du Groupement 22 concernant leur dissolution. Mais s'appuyant sur un mail de M<sup>r</sup> Pascal LEMOINE qui lui est présenté au cours de ce CA, les Administrateurs de la Région sont d'accord pour prendre Acte de la dissolution du Groupement 22.

### **Championnats Fédéraux - As pigeons - Dotations.**

M<sup>r</sup> CLEMENT Claude donne lecture du Programme Fédéral 2018, mais avant il tient à préciser que c'est aux Groupements de prendre les dispositions de lâcher, de trouver une heure de lâcher en commun qui sera validée par la Commission Sportive de Région.

#### **- 7 concours Fédéraux**

- \* Limoges du 12 mai
- \* Agen du 25 mai
- \* Toulouse du 16 juin
- \* Brive du 30 juin
- \* Bram du 7 juillet
- \* Bressols du 21 juillet
- \* Châteauroux du 28 juillet

### **Concours Pigeonneaux pour le 35 :**

- les Sables du 29 juin
- Fontenay le Comte du 6 juillet
- Ruffec du 20 juillet

**Concours Pigeonneaux pour le 29** : Il sera transmis par M<sup>r</sup> René HELIAS dans un délai de 15 jours.

Claude CLEMENT précise que cela devra être des lâchers uniques. Il est demandé à chaque Groupement 29 et 35 de définir leurs deux Zones.

**Brive** : Il y aura 2 podiums, un pour le 35 et un pour le 29.

Chaque Président de Société devra transmettre au classificateur Marcel ESNAULT les noms de leurs jeunes licenciés (On considère un jeune licencié à partir de septembre 2015).

Une Tombola gratuite aura lieu au cours du repas de l'Assemblée Générale 2018.

Les premiers de chaque concours sont invités à offrir pour cette Tombola : 1 pigeon ou 1 pigeonneau 2019. Les Sociétés qui organiseront une Assemblée Régionale se réserveront le droit de faire leur propre tombola.

**Le Trophée de Bretagne 2018** : Les qualifications des 16<sup>ème</sup> de Finale se feront sur les 2 premiers concours Régionaux (Limoges et Agen) 8 amateurs seront sélectionnés par zone (8x4) . A l'addition des 2 concours.

Les Prix de zones ne seront pas additionnés aux gagnants du podium des concours, sauf pour les 1 An et Femelles

Feuilles de dépouillement devront être envoyées dans les 48 heures.

**Dotations.**

La Fédération Régionale prendra en charge la dotation des concours Fédéraux : 2000€ environ.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le Dimanche 25 Novembre 2018 à Chauvigné 35490.

Elle sera organisée par la société de Combourg.

L'Ordre du jour étant épuisé, Mme JANSSEN lève la séance.

La Secrétaire

Géraldine LELU

La Présidente

Marie JANSSEN